



RRSV
Réseau de recherche
en sciences de la vision

PROGRAMME ÉTUDIANT

BOURSE DE MOBILITÉ : STAGE et FORMATION

Concours 2025-2026

RÉSEAU DE RECHERCHE EN SCIENCES DE LA VISION
RÈGLEMENTS

ÉDITION	Dates limites* pour appliquer	Formation doit débuter dans cette période
Été 2025	1er mars 2025	1er mai au 31 août 2025
Automne 2025	1er juillet 2025	1er septembre au 31 décembre 2025
Hiver 2025	1er novembre 2025	1 ^{er} janvier au 30 avril 2025

*Advenant que ces dates tombent un vendredi, samedi ou dimanche, le candidat aura jusqu'au **lundi soir** pour faire parvenir sa demande au RRSV

Objectifs

L'objectif de cette initiative est d'apporter un soutien financier aux membres étudiants dont le directeur de recherche ou de stage est membre du Réseau de recherche en Sciences de la vision (RRSV), soit dans le cadre d'un **STAGE** (stage d'été / automne / hiver ou d'initiation à la recherche) ou d'une **FORMATION DE COURTE DURÉE** (formation sur un équipement sophistiqué, cours spécialisés, visite d'un laboratoire afin d'élaborer/poursuivre une collaboration, écoles d'été, etc.). Les **stages** doivent être d'une durée **minimale de 3 mois**. Le **séjour de la formation de courte durée** doit être au **minimum 5 jours**.

Les objectifs particuliers du programme sont de :

- Favoriser le réseautage et les collaborations ;
- Faciliter la mobilité des membres du Réseau à perfectionner leur savoir dans l'acquisition de nouveaux apprentissages pendant les stages ou formations de courte durée ;
- Récompenser l'excellence de la recherche en sciences de la vision par des membres étudiants du RRSV ;
- Faire reconnaître l'excellence de leur travail au sein de la communauté scientifique nationale et internationale ;
- Susciter l'intérêt des étudiants dès le début de leur formation afin de permettre aux plus prometteurs de poursuivre leurs études en sciences de la vision.
- Aider les étudiants membres du Réseau à développer leur capacité de recherche en acérant une formation dans un domaine de pointe de recherche en vision.

Admissibilité

Les critères d'admissibilité sont :

- Pertinence du projet par rapport à la mission et aux domaines de recherche en sciences de la vision du RRSV, incluant le caractère intersectoriel du projet/stage : les demandes qui ne correspondent pas au mandat du RRSV ne seront pas évaluées.
- Ce concours est ouvert à tous les membres étudiants du Réseau Vision (collégial, 1^{er} (incluant les étudiants en médecine), 2^e, 3^e cycle, stagiaire postdoctoral ou résident).
- **L'un des deux superviseurs doit être membre du RRSV.**
- Le concours aura lieu trois (3) fois par année et vous devez appliquer à la date limite qui correspond à la période où votre stage/formation aura lieu.
- Une (1) seule demande par candidat sera acceptée à chaque compétition.
- Le même candidat ne peut pas recevoir deux (2) prix dans ce concours dans la même année financière.

ATTENTION : Vous ne pourrez pas cumuler cette bourse ainsi que la *Bourse de recrutement et de cheminement vers l'excellence* dans la même période

Montant du financement et nombre de prix

- La valeur maximale du financement est de **3,000\$**
- Le nombre de bourses attribuées par concours est tributaire des fonds disponibles pour ce programme.
- Un (1) seul financement par étudiant par année financière (1^{er} avril au 31 mars) pourra être attribué dans le cadre de ce programme. SVP veuillez contacter reseau.vision@ircm.qc.ca si vous avez des questionnements sur votre admissibilité.

Dépenses admissibles (formation seulement)

Les frais de transport (en classe économique), les frais de permis et de visa, les frais pour l'assurance médicale, les frais d'hébergement, les frais pour les repas (50\$/jour - excluant l'alcool) ou les frais d'inscription, si applicables, sont toutes des dépenses admissibles.

Processus d'examen et critères d'évaluation

Pour attribuer un prix, le comité d'évaluation se fonde sur l'excellence de la recherche, la pertinence et l'impact de l'évènement dans la formation de l'étudiant et le potentiel d'augmenter l'intersectorialité dans la recherche en vision au Québec. Chaque demande sera évaluée et classée selon son mérite individuel et collectif, en se basant sur les documents suivants:

- Qualité de la justification
- Budget juste et raisonnable (si présence)

Engagement

Tout récipiendaire d'un financement du RRSV s'engage à :

- Reconnaître le soutien du RRSV partout où indiqué, en utilisant l'un des libellés suivants, selon la langue de publication et le sujet traité:
« **Le Réseau de recherche en sciences de la vision** » / « **The Vision Sciences Research Network** » ;
 - Aviser le RRSV de son cheminement (programme d'études ou emploi) après ses études dans un laboratoire du RRSV afin d'aider le RRSV à évaluer l'impact de ses programmes de financement.
 - Présenter les résultats de son projet de recherche à la réunion annuelle du RRSV.
-
-

Comment appliquer

Le candidat doit remplir le **formulaire électronique** (sections 1 à 3) qui est disponible sur la [page d'accueil du concours « Bourse de mobilité : STAGE de FORMATION »](#) et joindre les documents suivants au formulaire et en **un seul Document PDF combiné**:

Selon cet ordre :

1. **Formulaire d'encadrement** (section 4) (*stage seulement*) ou **lettre d'acceptation de l'École de stage/workshop/atelier**
2. **Estimation des coûts** (*formation seulement*) (section 5).
3. CV scientifique du candidat ([CV commun Canadien](#) incluant les [contributions détaillées](#) format FRQS, si applicable)

IMPORTANT : Le paiement de la bourse se fera **après** l'activité une fois toutes les pièces justificatives (reçus officiels, carte embarquement, etc.) auront été reçues par le RRSV.

Les dossiers incomplets et/ou non conformes seront rejetés.

Pour de plus amples informations et/ou pour confirmer votre admissibilité :

Réseau de recherche en sciences de la vision (reseauvision.ca)

reseau.vision@ircm.qc.ca

Réseau thématique soutenu par le

**Fonds de recherche
Santé**
Québec 

SECTION 2 : DÉTAILS SUR LE STAGE ou la FORMATION**Coordonnées du directeur-hôte ou détails sur atelier**

*NOM, Prénom :

*Courriel :

*Affiliation :

*Adresse postale :

Liste de toutes les personnes affiliées au projet et fonction

Noms	Fonction (étudiants 2e, 3 ^e cycle, stagiaires postdoctoraux, directeurs, collaborateurs, chercheur-hôtes, assistants, techniciens, etc.)

Description du milieu d'accueil (maximum 100 mots)**SECTION 3 : JUSTIFICATION (400 mots maximum)**

Décrivez la nature des activités entreprises lors de votre visite, votre rôle, l'impact sur votre formation et le potentiel d'augmenter votre capacité de recherche. Décrivez les retombées de ce stage (effet levier) et le caractère intersectoriel de cette formation.

DOCUMENTS À JOINDRE

Joindre toutes les sections et les documents complémentaires à la demande en un seul PDF (voir page précédente).

Soumettre

*Vous recevrez un **courriel** vous indiquant que vous venez de soumettre votre application.*

Candidat (Prénom NOM) : _____

SECTION 4 : FORMULAIRE D'ACCEPTATION D'ENCADREMENT (STAGE SEULEMENT)

Compléter les champs suivants.

Nom du superviseur principal (écrire « N/A » si SANS superviseur principal)	NOM	Prénom
Membre du RRSV	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	
Établissement auquel vous êtes inscrit présentement :		
Chercheur chez lequel vous effectuerez un stage/formation	NOM	Prénom
Membre du RRSV	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	
Établissement d'accueil :		

CETTE SECTION DOIT ÊTRE COMPLÉTÉE PAR LE/LA SUPERVISEUR.E DE STAGE

Je confirme que :	NOM du candidat	Prénom du candidat
effectuera un stage/une formation du :	Date de début	Date de fin
dans mon laboratoire situé à :	Université/ centre /institution/ ville/ province/ pays	
Signature du superviseur :		

